



**ORTZAIZEKO
HERRIKO
ETXEA**
MAIRIE
D'OSSÈS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 05 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un et le cinq octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : M. GOICOECHEA Iñaki

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme CASIRIAIN Elena

Date convocation : 30 septembre 2021

Date d'affichage : 30 septembre 2021

DECISION N° 3 VOTE DES SUBVENTIONS AUX PERSONNES ET AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE

Nomenclature : 7.5.2

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions adressées à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE d'octroyer une subvention aux associations suivantes :

- ACCA Ossès (20 nuisibles x 8 euros) : 160 €
- Urzaiz (marché nocturne) : 608 €

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 05 octobre 2021

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 07/10/2021

Et après transmission en sous-préfecture le 07/10/2021

